Mise en œuvre de l'aménagement de la forêt domaniale (FD) d'Arques

et tableau de bord des indicateurs de suivi

Présentation de l'aménagement

- Période couverte par le document de gestion durable (aménagement) : 2012-2031
- Surface : 998 ha
- Traitement en futaie régulière sur 855 ha, en futaie irrégulière sur 141 ha.
- Principale essence : hêtre (72%).

Tableau de bord des indicateurs de suivi

Biodiversité

- Nombre d'arbres bio identifiés : Trame d'arbres à haute valeur écologique conservés en martelage ; 438 arbres habitats vivants désignés en 2025, 2 327 depuis 2017.
- Surface en RB : 0
- Surface en HSN-LE : HSN : 2,03 ha
- Surface en ILS : ILS : 10,7 ha (1,1%)
- Surface en ILV : ILV : 22,15 ha (2,2%), maintien d'îlots paysagers et collectifs bio

Dialogue forêt-société et accueil du public

- Accueil du public :
    - Fréquentation plus forte, péri-urbaine et quotidienne sur Arques, à proximité de Dieppe. Opération forêt propre (ONF/Agglo Dieppe). Accueil lycée Envermeu.
- Concertation avec les parties prenantes :
    - 1 réunions par an avec les chasseurs (suivi de saison), et 1 à 2 réunions d'échanges avec naturalistes.

Renouvellement des forêts / Gestion durable

- Régénération naturelle :

Surface du groupe de régénération : 355 ha.
Effort demandé : 244 ha, soit 12 ha/an concernant 55% hêtre, 30% chêne, 12% résineux, 3% feuillus divers, soit 60% de régénération naturelle et 40 % de plantations.
Depuis 2012 : 250 ha mis en régénération naturelle hêtre (classe 1 BDR). Aucune surface n'a été mise en régénération naturelle en 2025. L'objectif de régénération naturelle est atteint.

- Plantation :

Depuis 2012 : 31,6 ha plantés en chêne et divers. Il reste 65 % de l'effort à produire en plantation. Campagne 2024-2025 : Plantation de 2,61 ha avec financement F2030 pour 80 % de la surface, auxquels s'ajoutent 14,4 ha en enrichissement de régénération naturelle.

Production

- Volume de bois mis à disposition du public pour tous usages : La prévision de récolte est fixée à 9 970 m^3/an. Le prélèvement moyen annuel sur les quatre dernières années (2022-2025) est de 5 758 m^3. En 2025 : 3 928 m^3.
- Volumes accidentels et sanitaires : Peu de produits accidentels en 2025. Maintien des exploitations sanitaires (scolytes, chalaroses ou chablis), 299 m^3.
- Volume produit : 79% de hêtre, 12% résineux, 9% chêne. L'essentiel se fait sur les gros bois, même si les jeunes peuplements commencent à rentrer en production. Les grandes orientations commerciales sont : 67% en contrats d'approvisionnement, 26.5% en ventes publiques, 6.5% en ventes amiables et cessions aux particuliers. Tous les résineux sont vendus en contrat. Le hêtre en contrat représente 50 % (2/3 en régie ONF, 1/3 en régie scierie Lefebvre). Le bois d'œuvre est acheté surtout par Lefebvre, le bois d'industrie par Burgo et Linex.

Risques

- Protection contre les incendies de forêts : non concernée
- Dépérissement des peuplements : Peu de dépérissant en 2025. Mise en place du protocole DEPERIS début 2023 avec une évaluation de 14% de peuplements avec des signes de dépérissement. Adaptation dans les choix aménagement pour transformer une partie de la hêtraie en chênaie.

Equilibre forêt gibier

- Etat de la régénération : 6 % de la surface en jeunes peuplements impactée par la présence du chevreuil, avec un impact fort sur les plantations. 1% en compromis et 5 % en dégradé
- Surfaces protégées contre le gibier : 14 ha de la surface engrillagée (1.5%).

Eau / diversité

- Prise en compte des enjeux eau :

Zones couvertes par un enjeu eau identifié : Périmètre de captage d'Ancourt (185 ha). Collaboration avec le Syndicat de Bassin Versant de l'Arques.